

Par Marc Le Stahler

LIBREVILLE, 15 octobre (Infosplusgabon) – Selon le site minurne@gmail.com, en France, la peine « capitale » n’a pas été abolie pour les innocents... « Coupé en deux ». C’était l’argument ultime de Badinter et des abolitionnistes pour en finir avec la peine de mort en 1981... 40 ans plus tard, effectivement, on ne « coupe plus les hommes en deux ». Enfin, pas les criminels.

5 octobre 2020. Conflans Sainte Honorine, petite ville tranquille des Yvelines en bord de Seine, ex-circonscription de Michel Rocard. Un cours « d’instruction civique et morale ». Un concept qui ne signifie rien pour une partie grandissante de notre nouveau peuple remplacé ; et notamment pour Abdullakh Anzorov, 18 ans, russe tchéchène, en France depuis 12 ans.

Le cours de Samuel Paty traite de la liberté d’expression en prenant comme exemple les caricatures de Mahomet, initialement parues en 2006 dans la presse danoise, puis reprises par Charlie Hebdo avec les suites dramatiques que l’on sait.

Prudent et avisé, le professeur Paty propose à ses élèves (musulmans) qui le souhaitent de détourner les yeux ou de quitter la classe...

Un peu plus tard, les réseaux sociaux se déchainent, à l’instigation de Brahim Chnina, père d’une élève prétendant avoir été « exclue » de la classe. Mensonge aux lourdes conséquences,

comme elle l'avouera plus tard, ayant en fait été exclue ce jour-là pour un problème comportemental (il paraît que la taqiya permet ce genre de mensonge). Son père donne sans vergogne le nom du professeur à Abdelhakim Sefrioui, (fiché S pour radicalisation), lequel prend le relais et en remet une couche. L'information devient virale et, loin de là, une mère de famille (pseudo « cicatrice sucrée » - tout un programme-) en rajoute encore et attise le feu pendant qu'Anzorov contacte le père de l'élève.

Il achète alors à Rouen le couteau qui servira pour la décapitation, puis se fait déposer devant le collègue et propose 300 € à un élève et quelques-uns de ses copains afin d'identifier le professeur.

Le piège est en place. On est le 16 octobre...

Avant d'être abattu par la police, le Tchétchène aura le temps de proclamer sur les réseaux sociaux qu'il avait « vengé le prophète ».

Il aura peut-être droit à ses 72 vierges...

Qu'est devenue notre France ?

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Un professeur qui fait honnêtement son travail se retrouve décapité en pleine rue, assassiné au nom de l'Islam, dans une petite ville des Yvelines...

Macron nous l'avait bien dit : « nous sommes en guerre ». Mais il ne parlait que du virus...

L'Enarchie islamo-bobo-gauchiste qui nous gouverne va encore s'en sortir par une pirouette, une minute de silence, qui ne sera même pas respectée partout en France ; des fleurs, des marches blanches, de viriles et chrétiennes promesses : « vous n'aurez pas notre haine ».

Et l'autocensure des profs continuera. « On » a plusieurs fois refusé de rebaptiser des collèges du nom de Samuel Paty « sous prétexte d'apaisement » !

Dans la peur, on a abandonné la lutte. La grande inquiétude : se faire taxer « d'islamophobe ». Un seul mot d'ordre, pour la couarde et sacro-sainte « ADMINISTRATION » : « Pas de vague ! ».

L'Etat - pourtant garant de la sécurité des Français - a déposé les armes avant de les brandir, proclamé un cessez le feu unilatéral qui n'engage que lui, hissé le drapeau blanc face au drapeau vert, accepté la reddition sans condition...

Pire que Munich en 1938.

Pire aussi que cette « collaboration » dont certains se repaissent pour mettre au pilori ceux qui

ne la dénoncent assez haut.

Les médias se taisent.

L'ennemi a (presque) gagné.

Et le minable et sordide Poutou profite de ce triste anniversaire pour déclarer sans gêne que « la police tue ».

J'aimerais conclure sur un espoir, comme par exemple celui qui a porté nos pères : « La France a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre ».

Hélas, même au prix de la sueur, du sang et des larmes, je n'en suis même plus certain.

Il nous reste pourtant encore un espoir : 2022 !

(Source : minurne@gmail.com)

FIN/ INFOSPLUSGABON/BNH/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon